

ÉDITORIAL

Le CRR-Fr a accueilli en mars 2025 l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hauts-de-France : les élus de la CCI ont pu ainsi découvrir de l'intérieur la Citadelle et le projet de sa mise en valeur et de sa restauration via le mécénat ; ils sont bien placés pour s'en faire maintenant les ambassadeurs auprès du monde économique régional dont ils sont les représentants.



La volonté du général Benoît DESMEULLES de remettre la citadelle de Lille au cœur de la ville en en facilitant l'accès a trouvé sa concrétisation au mois de juin : ses portes furent largement ouvertes au public les 14 et 15 juin 2025.

Une première de cette ampleur depuis 2003. Car si l'accès au site est toujours possible dans le cadre des visites organisées par l'Office du tourisme de Lille¹ ou le Club sportif et artistique Vauban (CSAV)², ou encore lors des journées européennes du patrimoines, si les festivités entourant le 350e anniversaire de la pose de la première pierre de la citadelle en 2018 ont permis à nombre d'entre vous d'assister au festival de musique militaire, aux concerts de l'Orchestre national de Lille à l'intérieur des remparts et même de la traverser en trottinant lors de la Course de la Citadelle, aucune manifestation de cette ampleur n'avait eu lieu dans la citadelle depuis le départ du 43^e régiment d'infanterie. Ces journées portes ouvertes ont été une occasion unique de découvrir ou redécouvrir ce joyau auguel nos mécènes sont si attachés et dont ils contribuent positivement à redonner l'éclat.

¹ Visites par l'Office du tourisme de Lille, le dimanche : réservation au +33 3 59 57 94 00

² Visites par le CSAV: http://www.csac-vauban-lille.fr/index.php/2025/01/06/visite-de-la-citadelle-2/

³ Course de la Citadelle: https://memoiresmplille.wordpress.com/2018/06/15/courses-a-la-citadelle-le-dimanche-24-juin-2018/



RETOUR EN IMAGES SUR LES JPO

















LE SAVIEZ VOUS : CAULIER...MADELEINE

Récemment, des militantes féministes ont réclamés qu'à Fives, la place et la station de métro Caulier retrouve le prénom de son héroïne : Madeleine.

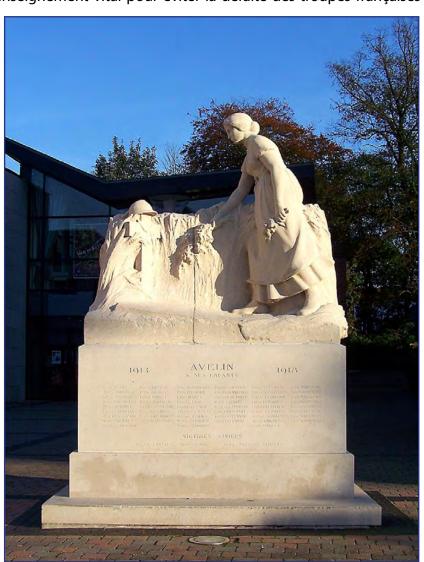
L'histoire ou la légende raconte que lors du siège de Lille en 1708, cette jeune serveuse de la taverne « le Tournebride » à Avelin détenait un renseignement vital pour éviter la défaite des troupes françaises

assiégées dans la citadelle de Lille par les Anglais et les Autrichiens dans le cadre de la guerre de Succession d'Espagne qui opposait plusieurs puissances européennes depuis 1701.

Par patriotisme, pour gagner sa vie, ou encore parce qu'une femme éveillerait moins les soupçons, Madeleine Caulier accepte la mission de transmettre l'information d'un prochain assaut de la citadelle aux assiégés.

Arrêtée par des soldats anglais à Templemars, elle prétexta une visite urgente auprès d'un parent malade à Ronchin. Arrivée le long des remparts de la citadelle, elle fut éconduite par les sentinelles et ne dut son salut qu'à la présence fortuite du Maréchal de Boufflers qui défendait la place de Lille face au prince Eugène de Savoie. Il l'écouta, prit les dispositions nécessaires et déjoua l'assaut.

La légende raconte que, se faisant passer pour un homme, elle s'engagea ensuite dans un régiment de dragons (régiments de cavalerie de ligne sous l'Ancien régime) et mourut glorieusement lors de la bataille de Denain en 1712.



En 1925, la municipalité d'Avelin choisit pour le monument aux morts de la commune la statue d'une jeune femme fleurissant la tombe d'un poilu. Certains y voient le souvenir de Madeleine Caulier



UN PEU D'HISTOIRE: LE 43^E RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LILLE

Encore de nos jours, le 43° régiment d'infanterie, qui occupa la citadelle Vauban de 1871 à 2005, demeure le régiment de cœur des Lillois.

Le très populaire « quarantro » reste indissociable de l'histoire de la citadelle.

Son lointain ancêtre, le prestigieux Royal des Vaisseaux, régiment d'infanterie du royaume de France crée en 1638 sous Louis XIV, stationne au sein de la citadelle dès 1668. Il est d'abord affecté au service de la mer comme le furent les compagnies qui devinrent par la suite les troupes de Marine. Ces troupes, destinées à embarquer vers l'Espagne, sont commandées par d'illustres personnages comme Richelieu ou Mazarin. Le cardinal Richelieu rattache cependant le Royal des Vaisseaux à l'Armée de terre afin d'apaiser les tensions entre officiers et équipages. Les premiers, n'étant pas marins, étaient peu à même de commander un navire.

En 1669, Louis XIV devient lui-même colonel du régiment qui rejoint l'armée de Flandres et prend alors le nom de « Royal des Vaisseaux ». Il est de tous les sièges et batailles commandés par le roi en personne et sera de toutes les guerres jusqu'à Napoléon III (Valmy, Austerlitz, Marengo, Montebello...). En 1676, le régiment est commandé par Vauban lui-même lors du siège de Condé.

En 1791, une loi votée par l'Assemblée constituante marque la volonté de rupture avec l'Ancien régime et supprime les noms portés par les régiments. On ne les distingue désormais que par un numéro attribué en fonction de leur ancienneté. Le Royal des Vaisseaux devient le « quarante troisième régiment d'infanterie » (43°RI) et sur le drapeau tricolore on note : « discipline et soumission aux lois militaires ». Tous les symboles royaux ont disparu. Régulièrement caserné à Lille, il s'y installe définitivement en 1871. Désormais son histoire se conjugue avec celle de la ville. Ainsi sa présence est appréciée par la population pour maintenir l'ordre lors des grèves de mineurs de 1878 et 1880 dans le Douaisis et à Armentières.



champ de mars, le 43 en manoeuvres école de section.

Début du XX^e siècle, 43^eRI connait une réorganisation profonde. Désormais l'instruction militaire (jusqu'en 1964), l'état-major et logement des troupes sont colocalisés à la citadelle de Lille. Le régiment est reconnu pour son excellence et sa bravoure lors de la Première Guerre Mondiale et lui vaut trois citations à l'ordre de l'armée. Après le deuxième conflit mondial, il reste présent sur les théâtres d'opération contemporains : Indochine, Afrique du Nord, Tchad, Liban, Kosovo, Bosnie.

En 1984, il échappe à la dissolution grâce à la volonté de M. Pierre Mauroy, alors Premier ministre, qui refuse la disparition du célèbre régiment du Nord. Cependant, il change une nouvelle fois d'appellation en 1998 avec la professionnalisation des armées et devient le régiment de soutien du commandement de la force d'action terrestre, sur le territoire national comme en projection. Il demeure apte à être engagé sur tous les terrains d'opération.

En 2002, le célèbre régiment lillois se réorganise une nouvelle fois et se concentre sur le soutien et l'appui des postes de commandement des forces terrestres. Il est réparti entre la citadelle et Douai.

Il comprend désormais sept compagnies (deux de commandement d'appui et de soutien, trois d'appui au commandement et deux compagnies de réserve). En 2005, le détachement de Douai devient le 6° régiment de commandement et de soutien, dissous en 2010. Le 43°RI revient alors à Lille et la citadelle entame une réhabilitation de plusieurs années afin d'accueillir l'état-major du Corps de réaction rapide – France.

Le 1er janvier 2011, le régiment est dissous après 139 ans de présence à Lille et devient le groupement de soutien de la base de défense de Lille (GSDdD) relevant du service du commissariat des armées. Il reçoit la garde du drapeau du 43^e RI qui porte dans ses plis les noms de neufs des batailles du régiment, cousus en lettre d'or, et dont la cravate est ornée de la Croix de Guerre 1914/1918 (3 palmes), de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures (1 palme) et de la médaille de Milan (compagne d'Italie de 1859). Certaines villes lui ont également décerné leurs médailles commémoratives des combats de 1940.

Cependant le 43°Rl n'a pas disparu du le cœur des Lillois dont les traditions demeurent. Ainsi, sa musique, la plus ancienne de l'armée de Terre est aujourd'hui reconnue internationalement. Elle se produit régulièrement à l'internationnale.





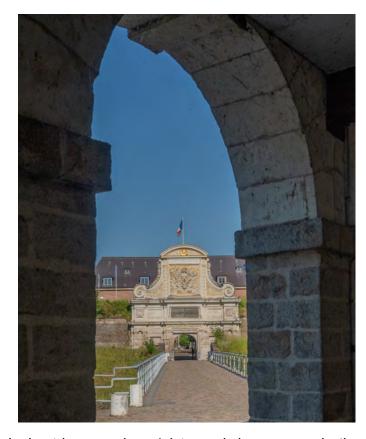
L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX

La citadelle étant classée Monument historique et appartenant à l'État, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France est associée au projet de sa mise en valeur et de sa restauration.

La DRAC est familière des lieux, puisque le Ministère de la culture participe déjà à la préservation du site en prenant à sa charge certains travaux, comme le clos et le couvert des portes royale et dauphine ces dernières années, ou la restauration du pont-levis de la porte royale.

Ses prochains chantiers concerneront la reprise des murs des courtines et des bastions, et s'étaleront sur de nombreuses années.

Aussi, une réunion *in situ* rassemblant la DRAC, l'Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH), le Service d'infrastructure de la défense (SID) et l'état-major du corps de réaction rapide-France a été l'occasion de faire le point des études amont de conception menées par le SID pour les



deux opérations lancées : restauration de la porte de la demi-lune royale et éclairage de la porte royale. Il y a été décidé, conformément à la règlementation, de confier la maîtrise d'œuvre à l'ACMH territorialement compétent, le Ministère des armées (SID) conservant naturellement la maîtrise d'ouvrage.

Les travaux de conception menés jusqu'ici par le SID seront donc transmis à l'ACMH qui les poursuivra, avant le lancement des appels d'offre pour la réalisation des travaux. La réponse aux appels d'offre définira le coût réel des deux opérations. Grâce aux dons des mécènes, qu'ils soient des particuliers soucieux du patrimoine régional ou des entreprises souhaitant prendre leurs responsabilités en matière de transmission patrimoniale, et l'appui de la Fondation du patrimoine, nous avons maintenant réuni environ la moitié du montant des travaux estimés par le SID. La collecte se poursuit donc, et l'effort de présentation des enjeux du projet également. Certains mécènes ont d'ailleurs renouvelé leur contribution, témoignant ainsi de leur attachement à la cause du patrimoine.



L'ACTUALITÉ DE LA CITADELLE



Le 27 mars, le Corps de réaction rapide-France a accueilli l'Assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts de France au sein de notre prestigieuse citadelle. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de son engagement continu en faveur de l'ouverture et de la coopération avec les acteurs locaux et régionaux.

Une délégation de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a pu visiter le CRR-Fr le 10 avril dans le cadre de la préparation de sa prochaine session régionale. Un moment privilégié d'échanges où les officiers ont pu découvrir le site et son histoire. Cette visite symbolisant l'engagement de l'histoire de la défense nationale, renforce également la coopération entre nos institutions.





Le 23 avril dernier, le CRR-Fr a ouvert ses portes aux étudiants de licence d'histoire de l'Université catholique de Lille. Cette visite avait pour objectif la découverte l'histoire de la citadelle Vauban. Elle s'intégrait dans un projet universitaire de géohistoire sur l'évolution des architectures et missions des bâtiments de la citadelle depuis 350 ans.

Mardi 13 mai, le général de corps d'armée Desmeulles, commandant le CRR-Fr et Madame Nathalie Van Vliet, administratrice générale de l'Orchestre national de Lille, ont signé une convention de partenariat. Cette convention renforce l'alliance de la culture et la défense, illustre l'ouverture de la citadelle à la société civile et ouvre la possibilité de concerts de l'ONL dans la citadelle.





Devenez mécène

Pour participer à cette grande aventure au cœur de l'histoire du Nord de la France, contactez sans tarder l'équipe de projet :

- <u>crr-fr-citadelle-lille-mecenat.resp-projet.fct@intradef.gouv.fr</u>
- hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

Je fais un don en cliquant ici



ou en scannant le QR code



L'équipe de projet remercie de leur soutien les mécènes qui nous ont déjà rejoints. Elle invite a faire de même toutes les personnes et entreprises sensibles à la transmission d'un patrimoine préservé aux générations futures.

À bientôt sur les réseaux sociaux et dans notre prochaine newsletter.

Suivez-nous















le Corps de réaction rapide-France









